

Bulletin d'inscription **POT AU FEU** samedi 1er octobre 2022

<u>Date d'inscription</u>	<u>N° carte :</u>	<u>Signature adhérent :</u>	Prix unitaire 26€	TOTAL
Nom Prénom		Adresse N° téléphone		
			TOTAL →	

Joindre à ce bulletin, votre chèque ainsi que ceux de vos invités, établis à l'ordre de l'AAAG avant le mardi 20 septembre 2022 date du retrait des chèques.

Après cette date, seuls les désistements pour motifs impérieux (médicaux, décès), seront pris en compte pour remboursement.

Bulletin d'inscription **POT AU FEU** samedi 1er octobre 2022

<u>Date d'inscription</u>	<u>N° carte :</u>	<u>Signature adhérent :</u>	Prix unitaire 26€	TOTAL
Nom Prénom		Adresse N° téléphone		
			TOTAL →	

Joindre à ce bulletin, votre chèque ainsi que ceux de vos invités, établis à l'ordre de l'AAAG avant le mardi 20 septembre 2022 date du retrait des chèques.

Après cette date, seuls les désistements pour motifs impérieux (médicaux, décès), seront pris en compte pour remboursement.

Bulletin d'inscription **POT AU FEU** samedi 1er octobre 2022

<u>Date d'inscription</u>	<u>N° carte :</u>	<u>Signature adhérent :</u>	Prix unitaire 26€	TOTAL
Nom Prénom		Adresse N° téléphone		
			TOTAL →	

Joindre à ce bulletin, votre chèque ainsi que ceux de vos invités, établis à l'ordre de l'AAAG avant le mardi 20 septembre 2022 date du retrait des chèques.

Après cette date, seuls les désistements pour motifs impérieux (médicaux, décès), seront pris en compte pour remboursement.